

rence. M. Paton lit la réponse du sous-ministre de la Justice. Examen plus détaillé de certains documents relatifs à la soumission de l'affaire, et, à la demande du président, le Comité décide de prier M. Edwards de bien vouloir se présenter devant le Comité à la réunion de demain avec lesdits documents.

En sus du nombre des appels inscrits ou entendus et des décisions intervenues, les témoins Belton et Topp fournissent des données par district pour les années depuis que fonctionne le Bureau fédéral d'appel.

A une heure à la demande de M. Thorson, le Comité s'ajourne à jeudi, à onze heures du matin.

JEUDI le 15 mars 1928.

Le Comité spécial de pensions et problèmes des anciens combattants, se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. Power.

*Membres présents:* Messieurs Adshead, Arthurs, Black (Yukon), Clark, Fiset (Sir Eugène), Gershaw, Hepburn, Ilsley, McLean (Melfort), McPherson, MacLaren, Power, Ross (de la ville de Kingston), Sanderson, Speakman et Thorson, 16.

*Témoins à interroger:* MM. C. W. Belton, président, et C. B. Topp, secrétaire, de la cour fédérale d'appel, aussi le Dr R. J. Kee, conseil médical en chef, de la Commission de pensions du Canada.

Étaient aussi présents: MM. E. H. Scammell, J. A. W. Paton, J. R. Bowler et F. L. Barrow.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

Le colonel C. B. Topp produit un rapport non définitif indiquant par district le chiffre d'ensemble des cas d'appel soumis au Bureau fédéral d'appel; aussi le nombre d'appels par district parvenus à la cour dans les dix derniers jours; enfin la totalité des appels interjetés par les membres du service impérial (Voir addenda).

Le président porte à la connaissance du Comité que M. Edwards, sous-ministre de la Justice, vu l'invitation qu'on lui a faite d'assister à une conférence des représentants provinciaux, se trouvait dans l'impossibilité de venir devant le Comité ce matin. Il pourra se présenter demain.

Puis le Comité procède à l'audition des témoins C. I. Belton, colonel Topp et du Dr R. J. Kee, rappelés et de nouveau interrogés sur la coutume suivie au sein du Bureau fédéral d'appel et de la Commission de pensions pour l'examen des rapports des médecins, les témoignages en matières médicale et les décisions rendues. Le Dr Kee étudie également et explique la question des précis préparés par la Commission de pensions et qui n'apparaissent pas au dossier.

Incidemment, M. Scammell lit une rédaction refondue de la proposition 22 des amendements proposés à la Loi des pensions.

A la demande de M. Sanderson, on décide de prier les membres du Bureau fédéral d'appel et de la Commission de pensions de conférer ensemble au sujet de certains amendements à la loi des pensions et de communiquer le résultat de leurs délibérations au Comité.

A une heure, à la demande de M. Gershaw, le Comité s'ajourne à vendredi, à onze heures du matin.